Prévention et sécurité

Le document unique d'évaluation des risques professionnels

3 jours (21 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Objectifs pédagogiques

- Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels (EvRP) pour construire le DOCUMENT UNIQUE
- Evaluer les risques professionnels de l'entreprise, réaliser et mettre à jour le document d'évaluation des risques professionnels

Pré-requis

Pas de pré-requis spécifiques.

Modalités pédagogiques

Modalités de formation:

- Formation réalisée en présentiel, à distance ou mixte,
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.

Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine,
- Mise à disposition d'un ordinateur, d'un support de cours remis à chaque participant,
- Vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard,
- Formation basée sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Formation à distance à l'aide du logiciel Teams pour assurer les interactions avec le formateur et les autres stagiaires, accès aux supports et aux évaluations. Assistance pédagogique afin de permettre à l'apprenant de s'approprier son parcours. Assistance technique pour la prise en main des équipements et la résolution des problèmes de connexion ou d'accès. Méthodes pédagogiques : méthode expositive 50%, méthode active 50%.

Public visé

- Toute personne ayant à mettre en oeuvre une démarche d'Evaluation des Risques Professionnels (EvRP)

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des acquis tout au long de la formation : QCM, mises en situation, TP, évaluations orales…

Programme de formation

1. Situer le contexte

- Définitions et principes
- Bonnes pratiques et valeurs essentielles du réseau de prévention
- Rappel des cadre législatifs et réglementaires

2. Comprendre la démarche EvRP

Contacts

Notre centre à **Mérignac**
14 rue Euler
33700 MERIGNAC
05 57 92 22 00
contact@afib.fr

Notre centre à **Périgueux**
371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEIX CHAMIERS
05 64 31 02 15
contact@afib.fr

- Les principes généraux
- Les ressources internes et externes.
- les conditions nécessaires à la réussite

3. Préparer la démarche de prévention

- Assurer une approche participative et pluridisciplinaire
- Organiser la démarche dans son entreprise
- Se mettre d'accord sur le vocabulaire

4. Mettre en oeuvre et formaliser l'évaluation des risques

- Identifier les risques d'atteinte à la santé des salariés en prenant en compte le travail réel
- Evaluer et hiérarchiser les risques identifiés en mettant en place une cotation
- Mettre en place un plan d'action
- Structurer et rédiger le Document Unique

5. Garantir la démarche d'EvRP

- Gérer le Document Unique
- Suivre et mettre à jour les résultats du plan d'action
- Suivre les évolutions de l'entreprise
- Optimiser la démarche

Remarque : peut être réalisé en 2 jours +1 jour avec travaux à réaliser durant l'inter-session